



## je veux me séparer ... elle.. non

Par **tid**, le **04/02/2009** à **00:14**

bsoir, après 15 ans de mariage et beaucoup galères, 2 enfants de 11 et 6 ans, j'ai à cause des nombreuses disputes qui agrémentent notre quotidien pris la décision de me séparer. on en a parlé plusieurs fois déjà, et ce midi après une énième discussion, elle me dit que je peux partir si je veux, mais qu'en aucun cas elle ne signera le moindre document ni ne se rendra à la moindre convocation d'aucune sorte..

ma question :

si je pars qu'est ce que je risque aux regard de la loi? et peut t'elle refuser de signer un document de séparation ou refuser de se rendre à une convocation?

merci de me répondre, ce sera le point de départ de mes démarches.

Par **jeetendra**, le **04/02/2009** à **09:10**

bonjour, le mieux c'est de consulter rapidement un avocat, si vous quittez le domicile conjugal c'est un abandon de famille (délict), patientez avant de consulter votre avocat, courage à vous, cordialement